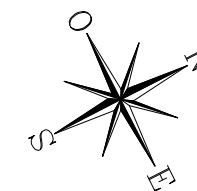
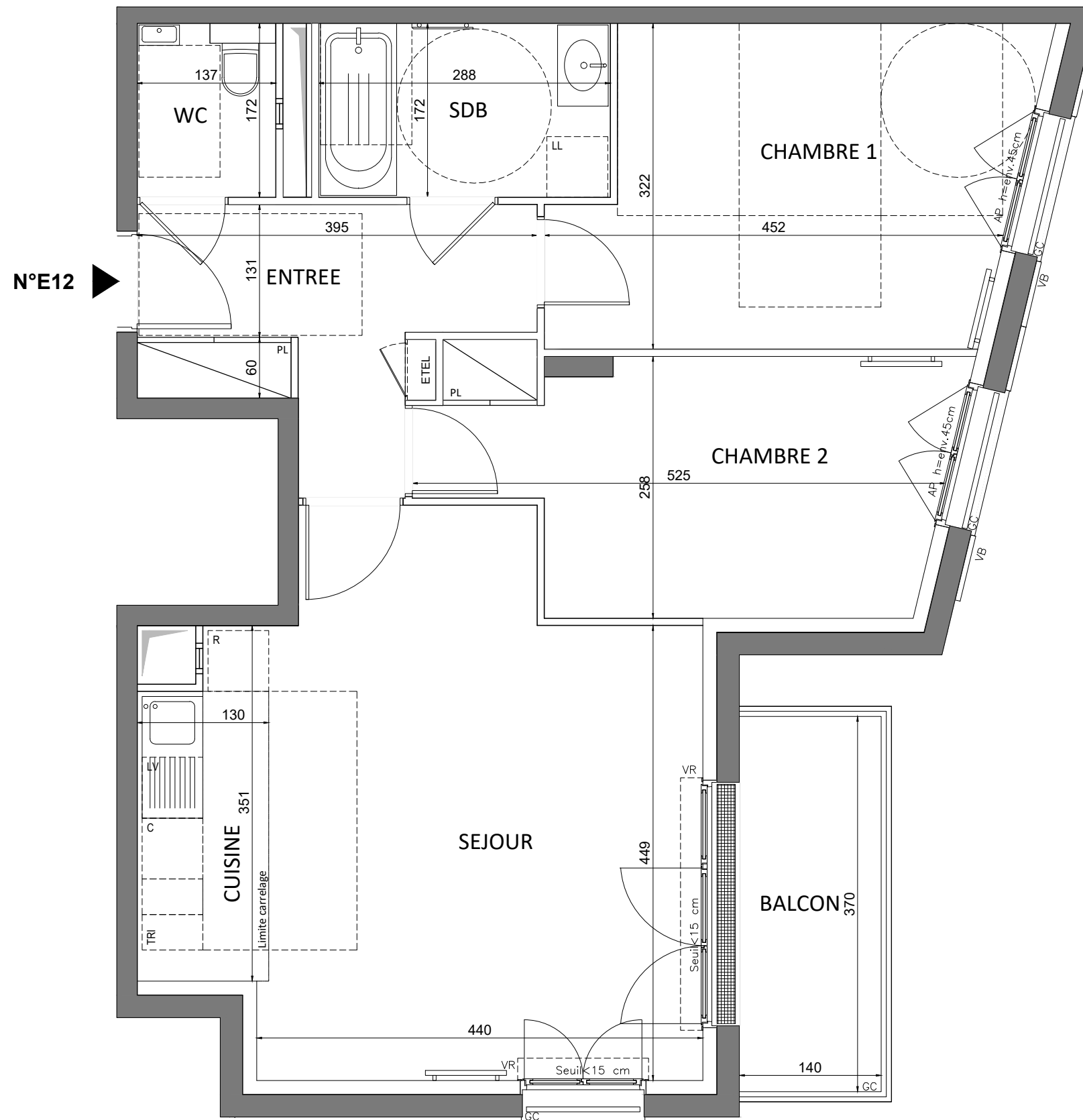


**HALL E**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n°E 12 au 1er étage

ENTREE	7,69 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	26,25 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,69 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11,86 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4,95 m <sup>2</sup>
WC	2,36 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>66.80 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4,57 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>71.37 m<sup>2</sup></b>



LEGENDE				
AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt		C	cuisson
PL	placard		TRI	tri sélectif
	robinet de puisage		---	retombée de poutre
	fenêtre		pf coulissante	porte fenêtre
	fe. oscilló-battante		fenêtre fixe	

Indice A  
Echelle : 0 50 100 200cm  
Septembre 2024

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »